

Les exactions monétaires américaines continuent

Posté le : 17 décembre 2020 11:04 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Actualité chaude, Crise systémique, Zone Euro, Monnaies et changes, Attitudes, Histoire économique récente, Economie et politique

Depuis disons la guerre de 40, la monnaie est un levier de puissance diplomatique pour les Etats-Unis et utilisé sur le mode massue. La taille de la massue n'a cessé de grandir et le matraquage est devenu délirant. L'Union Européenne, au lieu de « faire la force », est couchée et regarde son maître avec un regard de chien battu mais consentant. La France de Macron est totalement inexistante comme toujours. Tout à son narratif de malade mental, le président Français passe son temps à tomber et à s'extirper des pièges qu'il ne cesse de semer sous ses pieds, un spectacle de pompier pyromane qui laisse pantois ses malheureux concitoyens. Son obsession des présidentielles de 2022 le rend aveugle et sourd à tout ce qui est important et urgent.

Entre quarante et quarante-quatre, le Trésor américain prépare la conférence qui aura lieu à Bretton Woods de construction d'un nouvel ordre monétaire et économique mondial fondé sur un étalon de change dollar et l'interdiction de toute entrave à la puissance commerciale américaine. Churchill se cabre lorsqu'on veut faire payer l'aide américaine par la disparition de la préférence impériale. Il gagne en menaçant de ne pas paraître à Bretton Woods !

En faisant du dollar la clé du système, les accords de Bretton Woods signent un défaut majeur qui va finir par devenir destructeur. Rapidement, les Américains qui disposent d'un avantage « dissymétrique » comme on dit maintenant, en abuse et des tensions apparaissent dès 1958. La valeur entre or et dollar vacille. Les Etats-Unis exigent que ses partenaires gardent en vie artificiellement la parité du dollar ! Eux se lancent dans la frénésie de Kennedy : plan civil extrêmement coûteux, guerre au Vietnam, course à la lune. En 71, tout craque. Les Etats-Unis font défaut sur leur engagement à l'été 1971. Ils imposent les changes flottants, c'est-à-dire un étalon flottant dollar, qui se révéleront une catastrophe. Plus aucun engagement multilatéral ne contient les grands déficits et les grands excédents. Les Etats-Unis imposent une financiarisation débile de l'économie mondiale, avec domination des banques américaines. De crise en crise on aboutit à la catastrophe de 2008 !

Au lieu d'acter le caractère malsain et générateur de crises des changes flottants, les Etats-Unis, ivres de leur puissance empêtrée, décident que leur droit s'imposera au monde. Une de fois de plus leurs déficits extérieurs ne sont pas de leur fait. Les vilains ce sont les autres, les pays en excédent. En vérité il est impossible de fournir des dollars au monde entier sans mettre sa balance des paiements en déficit. Les excédents sont les contreparties du déficit ! Les deux vivent en symbiose.

Les Américains s'en moquent : ils se croient les plus forts et font du dollar la justification d'exactions contre ses propres alliés. Le droit américain est considéré comme le droit international avec des milliards de sanctions imposées un peu partout, les procureurs américains devenant des piliers de la guerre économique extérieure menée par les Etats-Unis. Ils créent avec le TFTEA une législation qui permet en permanence de condamner les partenaires excédentaires des Américains.

C'est comme cela que les Allemands et subsidiairement les Français, ont été condamnés à des sanctions économiques astronomiques, après la Chine.

Le Temps d'aujourd'hui précise que c'est désormais le tour de la Suisse : « La publication du rapport semestriel du Trésor américain était prévue cet automne. Il est tombé mercredi et n'a pas pris grand monde de court en annonçant que, cette fois-ci, la Suisse entrerait bel et bien dans sa liste noire des pays manipulateurs de devises. Trop d'interventions sur le marché des changes, trop de déséquilibres dans les flux financiers et commerciaux entre les deux pays. Voilà ce qui a poussé Washington à sanctionner la Suisse, mais aussi le Vietnam. »

Nous avons été pratiquement les seuls à dénoncer la désastreuse loi TFTEA, votée sous Obama, dès 2015, cinq ans déjà, qui installaient cette machine à extorsion de fonds international.

La pure violence du rapport de force règne depuis sur les relations économiques internationales. En cinq ans, les médias dominants ont été pratiquement totalement silencieux sur le TFTEA. On sait désormais, qu'ils ne cherchent pas vraiment à informer la population mais à construire ou déconstruire ce que ses membres pourraient penser. La crise sanitaire et les campagnes de mensonges organisées, sont passées par là.

Si les Etats-Unis se comportaient mal, c'était la faute de Trump le populiste. Pas de chance, la loi TFTEA datait d'Obama et continue à s'appliquer le jour même où Biden est nommé président des Etats-Unis.

Le déni médiatique continue donc. Macron n'a jamais osé prendre position sur les sanctions américaines contre la France., ce qui l'aurait obligé à parler des défauts de l'Euro et de l'excédent global de la zone Euro, ce qui aurait troublé son « narratif » de débile. Le pseudo « couple franco-allemand », serait également sur la sellette du fait des excédents ahurissants de l'Allemagne au sein même de l'Eurozone. « Crève la France plutôt que mon narratif » est donc le modus operandi de ce président qui ne préside rien d'autre qu'à sa réélection.

On a donc vu l'insignifiant ministre des affaires étrangères soigner une lettre oiseuse avec son homologue allemand pour faire leur soumission à Biden. Ces bourgeois de Calais vont la corde au cou demander qu'on les épargne. Une honte pure ! Le témoignage d'une Europe lavette avec une France lavette. Ils vont à Canossa comme d'autres allaient à Sigmaringen. Tout cela est à vomir.

Rappelons donc l'essentiel de notre article rémonitoire de 2017, en regrettant que le débat public n'ait pas flambé sur ce scandale absolu que sont la loi TFTEA et l'abjecte relation de force qu'impose le Big Stick américain.

Personne en France ne connaît la Section 701 du Trade Facilitation and Trade Enforcement Act de 2015. Le TFTEA est sans toute la législation américaine la plus significative de l'effondrement du monde rooseveltien mis en place à la fin de la guerre de quarante. Il annonce Trump avant Trump. Si vous en parlez, sans préciser les dates, vous constaterez la même réaction : « Ce Trump quel sale type, il est en train de tout casser ». L'ennui est qu'il s'agit d'une loi Obama. La seule nouveauté est l'annonce par Trump qu'il va s'appuyer sur ses dispositions pour attaquer les pays avec qui les Etats-Unis ont un déficit afin de pouvoir les soumettre à des sanctions diverses.

Il est à noter qu'aucun organe de presse français, ni aucun des médias radiodiffusés ou télévisés n'ont jamais parlé de ce texte, en dépit de son caractère totalement abusif, nationaliste et hystérique. Seul Le Temps aura eu la bonne idée de soulever ce lièvre, parce que la Suisse se retrouve aujourd'hui dans le collimateur.

Que dit donc ce TFTEA ?

La loi prévoit des outils de reporting et de monitoring qui permettent de mesurer et de sanctionner les pays qui pratiquent une politique de change que les Etats-Unis considèrent comme nuisibles aux intérêts américains. En fait, compte tenu du caractère structurellement déficitaire des comptes extérieurs américains, la seule question qui est examinée est la sous-évaluation alléguée de certaines monnaies. Le but est de forcer le « partenaire » en excédent à prendre lui-même des mesures visant à brider son excédent vis-à-vis des Etats-Unis.

Les pays qui ne se soumettent pas peuvent faire l'objet plusieurs types de sanctions :

- Arrêt des financements américains
- Arrêt des achats dans le pays
- Action auprès du FMI
- Blocage des négociations commerciales tant que la question monétaire n'est pas réglée

Un conseil de neuf membres est chargé de faire des observations en fonction des statistiques et des faits relevés.

Ce texte a été voté définitivement le 24 février 2016 et donc a force de loi depuis un exactement.

Ce texte en apparence peu problématique pose deux questions fondamentales :

- Il appartient normalement au FMI de surveiller les relations monétaires internationales. Pourquoi faut-il qu'un pays particulier double son action ?

- Les statuts du FMI condamnent et les gros déficits et les gros excédents. Pourquoi a-t-on toléré qu'ils enflent pendant quarante-cinq ans et pourquoi les Etats-Unis ne parlent-ils que des pays en excédent ?

Même si le texte fait sa gène devant les règles du FMI, il montre que les Etats-Unis sont prêts à imposer leur propre interprétation et veulent pouvoir agir de leur propre chef en dehors de tout contexte multinational. C'est une violation totale de l'esprit du monde voulu par Roosevelt à la fin de la seconde guerre mondiale. Le multilatéralisme est remplacé par l'analyse et l'action unilatérales des Etats-Unis.

Les Etats-Unis ne retiennent des statuts du FMI qu'une seule face : les gros excédents vis-à-vis d'eux. Mais ils laissent de côté les gros déficits. Or les gros excédents et les gros déficits vont ensemble et ils sont le fruit à la fois de décisions dans le pays excédentaire et dans les pays déficitaires. Une politique équilibrée est d'agir sur les deux côtés à la fois. La loi viole les statuts du FMI tout en faisant semblant de les appliquer. Plus hypocrite, on ne peut pas !

C'était au FMI d'agir. Il en a les moyens. Mais depuis l'abandon des accords de Bretton Woods, après la voie de fait commise par les Américains qui ont refusé d'honorer leur engagement de conversion en or des créances internationales en dollar, ce qui s'appelle un défaut, les changes flottants sont censés fixer le cours des devises. En vérité le marché des devises est totalement entre les mains d'un très petit nombre d'opérateurs comme quelques scandales récents l'ont montré, et la flottaison crée une instabilité artificielle.

Si les résultats ne sont pas conformes aux intérêts américains, c'est, pour les Etats-Unis, qu'un pays voyou trouble le libre jeu du marché. Tout cela est une fable puisque le dollar est la monnaie du monde et finance les transactions internationales. Il faut donc un déficit américain pour fournir la liquidité internationale. Ce défaut est structurel et non lié à l'action de vilains à sanctionner.

Les Américains se croient suffisamment forts pour avoir le beurre et l'argent du beurre : la monnaie internationale qui leur permet de financer leur déficit dans leur monnaie ; l'obligation pour les autres de corriger inlassablement la contrepartie de ce laxisme abusif. De même qu'ils se savaient assez forts pour imposer au monde le non-remboursement en or de leurs dettes. Au passage, si un pays quittant l'euro proposait de rembourser sa dette internationale dans sa monnaie nationale, ce serait faire exactement comme les Américains en 1971.

Conformément à la loi les autorités américaines viennent de produire leur première revue du comportement de leurs « partenaires ». On peut le lire à l'adresse ci-dessous.

<https://www.treasury.gov/resource-center/international/exchange-rate-policies/Documents/2016-10-14%20%28Fall%202016%20FX%20Report%29%20FINAL.PDF>

Plusieurs pays ont été ciblés dont la Suisse et l'Allemagne. On sait que Schäuble, le ministre des finances allemand, a déjà répondu au rapport en expliquant que le change de l'Euro lui échappait complètement. La BCE est indépendante, n'est-ce pas ? La Suisse, elle, déjà lourdement sanctionnée à plusieurs titres par le gouvernement américain, s'inquiète sérieusement.

Très clairement une guerre est en cours qui vise à imposer aux partenaires créditeurs des Etats-Unis d'accroître de facto leurs importations américaines.

Plus grave, les Américains se flattent d'avoir imposé leurs vues aussi bien au FMI, que dans les différents G, G7, G8, G20, ainsi que lors de la discussion de plusieurs traités comme le Traité Transatlantique.

Nous considérons cette soumission à la puissance américaine comme choquante et inacceptable.

La bonne réaction devrait être la suivante :

- Nulle monnaie nationale ne peut être la monnaie de facto du monde, car sinon les déficits deviennent automatiques

- Les changes flottants ne fonctionnent pas et ont permis d'énormes excédents et d'énormes déficits conjoints, en violation des statuts du FMI. L'idée que les marchés donnent une image pure et vraie des changes est totalement fautive et le sera toujours quand une banque centrale peut émettre un montant de monnaie supérieur au PIB d'un pays et que l'Etat collecte plus ou moins la moitié du PIB.

- L'effort doit venir également des pays en déficits et de ceux en excédents

- Il faut recréer un système monétaire basé sur les changes fixes et un mécanisme automatique de sanction des grands excédents et des grands déficits. Par exemple 15 % de l'excédent serait prélevé par le FMI et 10 % des déficits. Les sommes collectées serviraient à alimenter un fonds de stabilisation permettant de vaincre toute spéculation.

- Ce même mécanisme doit être instauré au sein de la zone Euro : avec une pénalisation un peu plus forte compte tenu de la difficulté des ajustements (on ne peut plus dévaluer). Des pénalités de 30 % pour les gros excédents et 15 % pour les pays avec de gros déficits seraient raisonnables.

En attendant, il faut cesser de passer tout accord commercial tant que l'objectif monétaire n'est pas atteint. C'est pour cela que l'affaire du CETA est grave. La France et l'Europe n'ont rien fait ni rien dit et cette soumission a empêché que la question monétaire soit posée.

Les Etats-Unis ne peuvent pas dire que l'Europe n'a pas le droit de lier monnaie et commerce : leur propre texte institue cette règle !

Il y a bien là une voie de sortie de la crise.

Personne dans les médias français n'en parlera. Je ne suis même pas sûr que, dans les allées des pouvoirs européens, il existe une seule personne sensibilisée à cette problématique. Ignorance et soumission sont les tétons de la France et les mamelles de l'Europe.